

**Projet Pédagogique
Action Jeunes
2023 / 2024**



**RABASTENS
COUFFOULEUX**



**2, impasse Toulza - 81800 Rabastens -
Tél: 09 52 19 61 43**

SOMMAIRE

- I - CONTEXTE
- II - VALEURS DE LA MJC
FONCTIONNEMENT DE
- III - L'ACTION JEUNES DE LA
MJC
- IV - ORGANISATION
- V - PUBLIC
- VI - MODALITES D'INSCRIPTION
- VII - OBJECTIFS
 - 1- objectifs éducatifs
 - 2- objectifs généraux

- VIII- MOYENS
 - 1 – humains
 - 2 - matériels
 - 3 - financiers
 - 4 - communication
- IX - SECURITE
- X - EVALUATION



I. CONTEXTE

Rabastens est une ville de plus de 5 000 habitants située entre Toulouse et Albi. La MJC de Rabastens-Couffouleux était caractérisée, jusqu'en 2009, par l'existence de deux domaines d'activités : les clubs d'activités et l'animation locale.

Les clubs d'activités sont variés : guitare, cirque, ludothèque, peinture sur soie, théâtre, etc... et accessibles aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents et aux adultes. De nombreuses manifestations et événements sont organisés par la MJC.

Depuis le 09 septembre 2009, l'Action Jeunes est venue s'ajouter aux deux domaines d'activités précédemment cités. En effet, à cette date, une convention a été signée entre la Mairie de Rabastens et la MJC confiant la gestion de l'action jeunes à cette dernière. Depuis le 09/11/09 celle-ci fonctionne sous la responsabilité de la MJC et est encadrée par deux animateurs diplômés, 1 mis à disposition par la FRMJC, l'autre salarié de la MJC. La commune de Couffouleux a rejoint la convention quelques années plus tard.

2017 : passage sous la compétence de l'agglomération Gaillac Graulhet



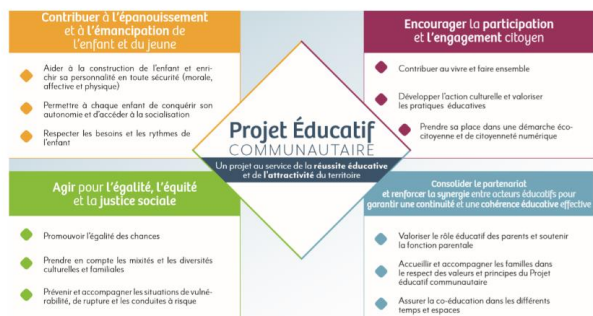
Conséquence de la loi NOTRe, qui modifie l'organisation territoriale des collectivités au niveau régional et intercommunal, cette Communauté de Communes a vu le jour le 1er janvier 2017. Elle résulte de la fusion de la Communauté de Communes du Pays Rabastinois, de la Communauté de Communes Tarn et Dadou et de la Communauté de Communes Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois.



Son siège est fixé à Técoü. Elle est composée de 63 communes.

La MJC de Rabastens-Couffouleux est implantée sur un bassin de vie, pôle territorial de l'agglomération, rassemblant des communes de l'ancienne Communauté de Communes (CORA) et d'autres communes :

Couffouleux : 2 790 hab., Grazac : 595 hab., Rabastens : 5 549 hab., Roquemaure : 450 hab., Mézens : 470 hab..



Projet éducatif communautaire



II. VALEURS DE LA MJC

« La MJC est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le canton... »



III. FONCTIONNEMENT DE L'ACTION JEUNES DE LA MJC

1. En période scolaire:

L'action jeunes de la MJC est ouvert du mardi au samedi pour:

- **L'accueil de loisirs:**

Les mercredis de 13h30 à 18h00

Certains samedis (journée complète et soirée éventuelle)

Les soirées (pour les 11/17 ans) de 17h00 à minuit maximum le vendredi

- **Le temps administratif:**

Les mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 18h00

Les mercredis de 10h00 à 12h00

Les samedis de 10h00 à 12h00

2. En période de vacances scolaires :

L'action jeunes est ouverte du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ou en journée continue de 10h00 à 18h00.

Les soirées (pour les 11/17 ans) de 17h00 à minuit maximum

Toutefois, ces horaires peuvent être modifiés en cas de sorties, de stages ou de chantiers loisirs jeunes. Afin de respecter le rythme des jeunes et les contraintes horaires des animateurs, l'action jeunes peut être fermée certaines matinées pendant les vacances scolaires.

Pour répondre à un de nos objectifs, un espace et des temps aménagés seront proposés aux jeunes âgés de 15 à 17 ans, afin de leur permettre de se retrouver, d'échanger et de réfléchir ensemble à des idées de projets, d'actions, de sorties...



IV. ORGANISATION

Accueil libre:

Il s'agit d'un espace ouvert à tous favorisant la mixité sociale, le dialogue, l'émergence de projets.

Lorsque le jeune arrive à l'action jeunes, celui-ci doit impérativement parapher la feuille de présence quotidienne, en précisant son nom, prénom, son heure d'arrivée et son établissement scolaire. Quand il quitte le centre, il note son heure de départ et signe.

Dès qu'un jeune s'engage dans un projet, un stage, une sortie, il doit respecter les horaires. Cela lui apprend à se responsabiliser et à prendre en compte la vie collective.

Les dates des soirées sont fixées selon la programmation faite avec les jeunes. Elles sont variées en contenu : repas, grands jeux, festival, théâtre, soirées à thèmes, concerts, assister à des matchs

Programme d'activités hors vacances scolaires:

Un programme d'activité est disponible à la MJC la semaine suivante de chaque période de vacances scolaires. Il est également envoyé par mail à tous les parents. Une inscription préalable aux sorties est indispensable.

Exemple d'organisation d'un après-midi type Mercredi

13h30 :	Arrivée échelonnée des jeunes Temps libre
14h30 :	Regroupement (discussions, passage d'informations et de consignes, répartitions des groupes)
14h45 :	Activités / Projets / Sorties
16h00 :	Goûter
16h30 – 18h00 :	Temps d'activité 18h00 :
18h00 :	Fermeture de la structure

En fonction de la programmation (sortie, projet...), les horaires peuvent être modifiés.

Les vacances scolaires:

Nous ouvrons aux périodes de vacances suivantes :

Automne : Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023
Noël : Action jeunes fermée
Février : Du lundi 12 février au Vendredi 23 février 2024
Avril : Du Lundi 08 Avril au Vendredi 19 avril 2024
Été : Du samedi 06 juillet au samedi 03 août 2024

Programme d'activités des vacances scolaires:

Un programme d'activité est disponible à la MJC environ dix jours avant chaque période de vacances scolaires. Une inscription préalable aux activités est indispensable.

L'action jeunes en présentiel à l'Orangerie peut être fermée si nous partons en extérieur avec les jeunes pour les séjours vacances, sorties pour la journée, chantiers loisirs jeunes...

Dans ces cas là, nous en informons via notre site internet ou affichage sur la porte de la MJC.

Pour la programmation de début d'année, des activités ont été choisies par l'équipe d'animation pour certains Mercredis et Samedis, ceci afin de lancer une dynamique de départ en tenant compte des idées émises par les jeunes sur le mur d'expression. De nombreux échanges entre l'équipe d'animation et les jeunes sont établis dès les premières semaines :

- le fonctionnement général de l'action jeunes (règlement intérieur signé, matériel mis à disposition, horaires....)
- la programmation prévisionnelle (choix d'activités, sorties, soirées...)
- l'aide à la mise en œuvre de projets de jeunes.

Les jours où il n'y a pas de programme d'activité structuré mais un accueil libre, l'échange et la discussion sont privilégiés.

Organisation des sorties : les jeunes doivent s'inscrire au préalable pour les sorties. Les familles doivent également signer une autorisation de sortie.

Le cadre réglementaire demandé par la DDCSPP (fiche sanitaire, dossier d'inscription, pharmacie, ...) est respecté.

Si l'équipe d'animation décide de mettre en place de l'autonomie dans les sorties, les familles sont averties au préalable avec les autorisations de sortie.

Exemple d'organisation d'une journée type

10h00 :	Arrivée échelonnée des jeunes / Temps libre
10h25 :	Regroupement (Discussions, informations et consignes, répartitions des groupes)
10h35 :	Activités / Projets
12h15 :	Fin de l'activité
12h30 :	Certains jeunes quittent la structure / D'autres restent manger Possibilité pour certains d'aller acheter à manger dans Rabastens et revenir sur la structure pour manger avec le reste du groupe.
13h15 :	Fin du repas / Temps calme
14h00 :	Accueil des jeunes
14h30 :	Regroupement (Discussions, informations et consignes, répartitions des groupes) puis activités
16h30 :	Activités autonome
18h00 :	Fermeture de la structure

Exemple d'organisation d'une soirée type

18h00 :	Préparation de la soirée avec les jeunes
20h00 :	Arrivée échelonnée des jeunes n'ayant pas participé à la préparation
20h15 :	Début de la soirée
23h-24h :	Fin de la soirée

Ces horaires sont modifiables selon la thématique de la soirée

Pour certaines sorties en soirée, et en petit comité, il est fréquent que l'équipe d'animation ramène les jeunes jusqu'à leur domicile.

Présence éducative sur le net



Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire... C'est la mission des Promeneurs du Net. animateur, en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.



V. PUBLIC

Il s'agit de jeunes âgés de 11 à 17 ans. Ils habitent Rabastens, Couffoulex et dans les communes environnantes.



VI. MODALITES D'INSCRIPTION

Les parents viennent inscrire leurs enfants à l'action jeunes ; ils remplissent le dossier d'inscription et la fiche sanitaire.

Ils règlent une adhésion de 10 € à la MJC ainsi qu'un forfait annuel de 29.50€ à 80 € selon leur QF et leur lieu de résidence. Cette participation annuelle permet de bénéficier de l'aide aux devoirs, des activités des mercredis et samedis après-midis ainsi que des activités sur place pendant la période de vacances.

Un tarif à la journée ou à la demi-journée est possible.

Pour les séjours, les soirées, les stages, les sorties, une participation peut être demandée. Elle prend en compte le QF de chaque famille.

Nous acceptons également les Pass accueil de la MSA, les chèques ANCV et le chéquier collégien.



VII. OBJECTIFS



1- OBJECTIFS EDUCATIFS

- ✚ Encourager et favoriser les prises d'initiatives, de responsabilité des jeunes
- ✚ Permettre au groupe et à l'individu de s'épanouir au contact des autres

OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS DE « L'ESPACE ADOLESCENTS » DE LA MJC
(Ces objectifs sont définis dans le cadre de la convention entre la MJC, la FRMJC et les Mairies)

2- OBJECTIFS GENERAUX

- Favoriser l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles
- Favoriser l'épanouissement dans des projets individuels et collectifs à travers leurs implications
- Favoriser l'autonomie
- Permettre aux jeunes d'être acteurs au sein de leur territoire de vie dans une dimension citoyenne
- Inciter le développement de soi
- Favoriser la construction identitaire de chaque jeune
- Favoriser de nouveaux comportements vis-à-vis de l'environnement

Sous le regard protecteur des administrateurs de la MJC et des élus jeunesse, l'équipe d'animation a construit petit à petit une action jeunes ambitieuse, dynamique et fière des valeurs qu'elle véhicule. La volonté de l'équipe est d'année en année d'engendrer du « lien social ». Ce lien social qui favorise une qualité de vie, une fierté de vivre ensemble, une prise de responsabilités, une envie d'être citoyen responsable de sa ville. Parler parfois de « seconde maison » pour les jeunes n'a rien de présomptueux, bien au contraire, tant un climat serein et familial règne au sein de l'Orangerie.

La mission de l'action jeunes est de créer, regrouper, animer et coordonner des activités socioculturelles destinées aux jeunes de Rabastens-Couffouleux. Une action au service d'un projet éducatif de qualité à destination des jeunes.

L'action jeunes est considérée comme un domaine d'activités prioritaire mobilisant des ressources et des compétences spécifiques. Par « action jeunes », on entend un ensemble d'actions diverses, spécifiquement adressées aux jeunes, adhérents ou non à la MJC. Il s'agit de permettre aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs, de favoriser la socialisation des participants, la confrontation des idées, l'engagement personnel. L'équipe jeunesse mets le curseur assez haut sur ce qu'elle souhaite comme « structure jeunesse ». L'ambition ne doit avoir aucune limite et nous essayons, en toute modestie, de toucher du bout des doigts une certaine « utopie » d'éducation populaire. Le climat de sérénité voulu par l'équipe jeunesse n'est pas toujours évident à préserver, au vu du nombre de jeunes présents en même temps. Et voilà le challenge qui attend l'action jeunes chaque année !

3- OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **Favoriser l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles**

Une tarification accessible permet à tous les jeunes qui le souhaitent de pouvoir pratiquer des activités.

- à travers notre programmation : stages culturels, artistiques, multimédia, photos, VTT, vidéos, sorties, visites, soirées organisées avec les jeunes et le soutien des animateurs (concerts, festivals, musique), jeux (grands jeux, jeux de société).

- à travers les séjours : plusieurs séjours de 4 ou 5 jours sont prévus pour l'année 2022 sous forme de chantiers loisirs jeunes, de séjour « sec » ou accessoire

Ces séjours sont déterminés et construits avec les jeunes lors des journées de préparation. Ils ont pour but d'apprendre à vivre en collectivité, de changer d'environnement, de rencontrer et d'échanger avec des personnes d'horizons différents, de découvrir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux paysages.

Séjour ski en Espagne, séjour eaux vives

- Favoriser l'épanouissement des jeunes dans des projets individuels et collectifs à travers leur implication

Démarche de projet :

Nos objectifs sont de sensibiliser les jeunes à la démarche de projet. Ainsi, ils s'investissent progressivement, se responsabilisent, développent leur autonomie, et une pratique citoyenne. Ils apprennent à se fixer des objectifs, à évaluer les ressources, les contraintes et la faisabilité du projet, à respecter les règles et les échéances. Ils confrontent leurs idées, se respectent, s'engagent, s'approprient les différentes étapes. Ils deviennent « acteurs » de leurs loisirs. Des petits groupes de travaux sont créés pour réaliser les projets qui répondent à leur demande.

Un animateur est présent tout au long des phases du projet pour définir le cadre de travail et les accompagner.

Pour chaque période de vacances scolaires - Octobre, Décembre, Février, Avril, Juillet, Août-, pour les samedis et les soirées, un programme d'activités est mis en place. Les thèmes de ces activités sont toujours choisis en concertation avec le groupe et font l'objet d'une planification sur les mercredis, samedis et soirées.

- Définition des activités
- Elaboration du planning d'activités et des projets par les jeunes (recherche de prestataires, réservations...)

Les jeunes qui souhaitent organiser d'autres types de projets peuvent venir nous voir à tout moment. Nous restons à leur disposition pour les aider dans leur démarche.

- Favoriser l'autonomie des jeunes

Des activités en autonomie peuvent être organisées occasionnellement

Principes généraux

Ces activités correspondent au projet éducatif de la MJC

Orientation éducative : « il s'agit de permettre à des jeunes de développer leur autonomie et le sens des responsabilités ».

Les activités en autonomie sont clairement et précisément exposées aux représentants légaux des mineurs.



Les modalités d'organisation de ces activités tiennent compte de l'âge des mineurs et l'accent peut être mis sur les modalités de participation des enfants et des jeunes. Selon leur âge, l'autonomie qui leur est accordée peut être plus ou moins grande. L'équipe d'animation fait la distinction entre les – de 14 ans et les + de 14 ans.

Une des demandes récurrentes des enfants et des jeunes est la possibilité de se retrouver “entre copains”, y compris au sein d’une organisation, de “tester” leurs capacités et de choisir la façon dont ils organisent leurs activités.

Ainsi, il est possible de proposer, en fonction de l’âge des mineurs, des activités en autonomie de quelques heures sur la MJC.

Il convient donc pour le directeur du séjour ou de l’accueil :

- de préparer en amont ces activités en autonomie avec ses animateurs,
- de prendre en compte les conditions de sécurité, de manière à réduire au mieux les risques,
- de donner des consignes de sécurité claires et précises à chacun des participants et des animateurs et de s’assurer qu’elles sont bien comprises de chacun.

Sorties en autonomie sans hébergement (type sortie shopping)

En complément des principes évoqués ci-dessus, les sorties en autonomie sans hébergement nécessitent une attention supplémentaire.

Pour réaliser de telles activités, en complément des points évoqués dans le chapitre ci-dessus, il est nécessaire :

- que les activités soient limitées dans le temps dans le cadre d’un projet,
- que le directeur du séjour ou de l’accueil donnent des consignes de sécurité précises, claires et comprises de tous les jeunes, avant le départ,
- que le directeur du séjour ou de l’accueil prêtent attention à la composition du groupe, et qu’ils limitent l’accès à ces activités aux mineurs avec lesquels une relation de confiance a été nouée,
- que des moyens de communication effectifs soient prévus, et notamment que l’animateur référent du groupe soit joignable par téléphone, et disponible pendant toute la durée de l’activité,
- que les mineurs disposent tous d’un document mentionnant les numéros de la MJC

- Permettre aux jeunes d’être acteurs au sein de leur territoire de vie dans une dimension citoyenne

à travers les chantiers loisirs :

Dans le cadre de sa politique « Loisir temps libre des jeunes », le conseil d’administration de la Caisse d’Allocations familiales du Tarn lance chaque année le dispositif « Chantier loisirs jeunes ». Ce dispositif permet à des jeunes de 12 à 17 ans de donner vie, grâce aux concours financier de la MJC, de la CAF et des familles, à leur projet de loisirs durant les vacances en contrepartie d’une action d’utilité sociale. Ces actions, citoyennes ou solidaires, peuvent s’entreprendre dans divers domaines : intergénérationnelles, environnementales, culturelles, numériques ou s’inscrivant dans une démarche de développement durable. Nous mettons en place ces chantiers sur le territoire de vie des jeunes de manière que ces actions soient vues et valorisés par les habitants du grand Rabastinois.

à travers l'animation locale :

Mise en place au sein du territoire de vie, ces événements sont des facteurs de cohésion et de bien-être social pour les habitants. Il s'agit de mettre en œuvre des activités à forte convivialité, favorisant la rencontre et l'implication dans la vie sociale. Cette partie des activités n'est pas des moindres, d'une part du fait de sa portée sur la vie locale et, d'autre part en raison de la très forte mobilisation qu'elle demande à l'équipe d'animation. Pour ces animations, la MJC s'appuie sur les jeunes et les ambassadeurs de la MJC.

- Inciter le développement de soi



Ce projet a pour mission d'intégrer activement les jeunes dans le fonctionnement de la MJC. Grâce à une montée en compétences orchestrée par l'équipe d'animation, les jeunes, les « Ambassadeurs » de 2018, ont pu participer à la rédaction du projet éducatif de la structure, être présents dans les différentes commissions jeunesse et avoir un statut bien défini dans le tutorat entre ados . Ce projet a permis aux jeunes d'aborder les notions de projet, d'éducation populaire et d'utopie. Ils ont pu exprimer leurs visions de la MJC d'aujourd'hui et du futur.

Depuis 2018, il y a eu beaucoup d'échanges entre les jeunes et les élus du territoire et de la MJC. Chaque saison : les jeunes se réunissent plusieurs fois par an, suivant les projets et l'actualité de la MJC. Nous sommes heureux de constater beaucoup de travail collaboratif, de recherches de financements, d'échanges et de débats ...

Le statut d' « Ambassadeur » donne également un rôle bien défini dans le tutorat entre ados. Les « Ambassadeurs » occupent parfois un rôle similaire à celui d'aide animateur dans les grands centres de loisirs.

- Favoriser la construction identitaire de chaque jeune

L'adolescence est une partie charnière dans nos vies. Cette période est une phase de construction de l'identité, une période où l'individu doit élaborer ses premiers choix.

L'équipe d'animation rappelle souvent à de nombreux parents, qui sont de plus en plus présents à la MJC, que la construction de l'identité se fait avec la rencontre de l'environnement qui nous entoure. Ce cheminement se fait différemment selon l'endroit où l'on est éduqué, où l'on vit. Elle est en constante évolution du fait qu'elle nécessite un apprentissage perpétuel selon notre environnement.

Dans une société individualiste, la construction de l'identité ne se fait pas de la même façon que dans une société basée sur la collectivité... et quand on parle de collectif, comment ne pas citer notre MJC .

Nous parlons souvent que nous « construisons les citoyens de demain ».

A la MJC de Rabastens-Couffouleux, cette idée a du sens et se traduit comme filigrane sur toutes nos actions. On explique souvent aux jeunes animateurs que l'activité est juste un support. Prenons l'exemple d'un simple match de foot. Pour de nombreuses personnes, il s'agit juste d'un match de foot où le rôle de l'animateur est

de poser le ballon et de veiller au bon déroulement de l'activité. C'est bien cette vision passéiste de notre métier que nous bousculons aujourd'hui dans notre MJC. A travers ce match de foot, l'animateur, qui a bien pris conscience de son rôle éducatif, verra une merveilleuse possibilité de travailler le vivre ensemble, la responsabilisation.

Notre rôle d'animateur socioculturel est d'apporter des « billes » aux nombreux adolescents qui ouvrent la porte de l'Orangerie. A eux de prendre inconsciemment ces billes ou de les laisser.

- ❖ On « donne » la bille de la responsabilisation
 - ❖ On « donne » la bille du vivre ensemble
 - ❖ On « donne » la bille de l'ouverture, de la découverte
 - ❖ On « donne » la bille de la confiance en soi, de la confiance aux autres
- Favoriser de nouveaux comportements vis-à-vis de l'environnement



La MJC de Rabastens-Couffouleux essaye depuis 2019 de devenir une Mjc « Verte ». Le respect et la protection de l'environnement occupe une place importante dans le fonctionnement de l'action jeunes.

Actions présentes

- Trier les déchets.
- Pour les gouters , les ateliers cuisine et les repas: éviter le suremballage, privilégier la bonne qualité nutritive et les productions locales.
- Participation aux journées éco citoyennes : nettoyage des berges et villages.
- Limiter les dépenses énergétiques : pas d'excès de chauffage/ climatisation, éclairage au besoin, Privilégier le lave vaisselle.
- Bureautique et activités : limiter les impressions, achats du matériel « écoresponsable; gestion des stocks de matériels pour éviter les surplus inutilisés
- Séjours et sortie : privilégier les trajets courts, adapter le mode transport selon le nombre de participants
- Recherche d'affiliation à une charte ecolabel





VIII. MOYENS

1- Moyens humains

L'équipe d'animation:

Joris RABBE, responsable de l'action jeunes, animateur jeunesse, diplômé d'un BEJEPS et PSC1, employé en CDI par la Fédération Régionale des MJC, directeur du centre loisirs de la MJC.

Sophie MILLERA, animatrice BPJEPS direction ACM , Loisirs Tous Publics, PSC1, en CDI employée par la MJC.

Jonathan BOIL, animateur jeunesse, CDII 19h / 25h

Aude Laura DUQUESNE, animatrice jeunesse, CDII 9h/24h

Ces animateurs accueillent le public, préparent, organisent et encadrent les actions mises en place, assurent le suivi des jeunes et de leur famille, élaborent et tiennent à jour des outils d'évaluation.

Nous recrutons des animateurs vacataires pour les périodes de vacances et pour les mercredis si c'est nécessaire.

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs est essentielle afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure.

Ensemble, ils élaborent et mettent en œuvre le programme d'activité.

Avant chaque période de vacances, des réunions de préparation sont effectuées.

Rôle des animateurs

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. Ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets.

Ils doivent adopter une conduite responsable et respecter les règles de vie du centre.

Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

Ils veillent à ce que les jeunes passent de bons moments, en étant à leur écoute, en instaurant un cadre, du dialogue, un climat de confiance et en leur proposant des activités innovantes, en ouvrant les jeunes sur l'extérieur (autres jeunes, autres structures, milieux différents, nouveaux centres d'intérêts...).

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et leurs aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s).

Réunion d'équipe

Tous les mercredis en fin d'après-midi, les animateurs se réunissent pour faire le bilan de la journée et préparer le mercredi suivant.

Chaque jeudi, une réunion d'équipe permet de préparer les animations à venir, d'évaluer notre fonctionnement et de réajuster nos actions.

Pour les périodes de vacances scolaires, l'équipe permanente organise la programmation, les réservations des transports, des activités puis se répartit les tâches.

Quand les animateurs vacataires sont recrutés, un jour de préparation avec eux et l'équipe permanente est prévu. Il permet de s'approprier le projet pédagogique, le fonctionnement de la structure, la répartition des tâches et des rôles de chacun.

Un bilan de chaque journée est effectué de 18h00 à 18h30.

Un bilan global est fait à chaque fin de période de vacances.

En cas de dysfonctionnement ou de problématiques rencontrées, une réunion exceptionnelle peut être programmée.

Le suivi sanitaire – en complément du projet pédagogique : protocole covid

Le poste d'assistant sanitaire est assuré par les deux permanents de la MJC, titulaires du psc1.

Le registre des soins

Le registre des soins est tenu par le directeur. Tous les soins (et traitements médicaux accompagnés d'une ordonnance) quels qu'ils soient, sont consignés sur ce registre. La MJC conserve le registre et les trousseaux de pharmacie dans l'armoire fermée dans le bureau de l'équipe d'animation. En séjour, le matériel de soin sera consigné par l'équipe dans un lieu adéquat selon le choix d'hébergement. La MJC possède 2 trousseaux à pharmacie (sacs à dos bleu), 1 boîte spécifique « traitement avec ordonnance » et une réserve.

Le lieu d'isolement

Le lieu permettant d'isoler les malades est situé à « l'Annexe » de la MJC.

L'admission d'un mineur niveau sanitaire

L'admission d'un enfant à la MJC est conditionnée à la fourniture préalable aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications : copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin. Les antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour doivent être transmis à l'équipe d'animation.

Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les noms et prénoms du mineur devront être inscrits sur l'emballage.

Rappel Le poste d'assistant sanitaire est assuré par les deux permanents de la MJC, titulaires du psc1.

Le suivi consiste notamment à :

- s'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux fournis par les responsables légaux,
- informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires,
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments,
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant,
- tenir au fur et à mesure le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux,
- tenir à jour les trousse de premiers soins.

2- Moyens matériels

L'Orangerie :

La MJC bénéficie d'un bâtiment mis à disposition par la Mairie de Rabastens.

Le local de l' action jeunes est situé au rez-de-chaussée.

Il s'agit d'une grande pièce avec:

- une cuisine indépendante
- un coin détente avec un baby-foot
- un espace plus studieux pour les réunions, les projets... avec des tables, chaises, bureau, ordinateur, etc.
- un bar sans alcool géré par les jeunes

A l'étage se trouve une autre grande pièce qui est également utilisée, avec :

- des canapés, tables basses, des bandes dessinées, jeux de sociétés, écran pour les soirées vidéo.
- des toilettes, une douche et un point d'eau.

Dans le bâtiment mitoyen, nous avons accès au « Studio » de répétition pour des activités spécifiques, avec des toilettes supplémentaires.

Il y a aussi la salle de « l'Annexe », à côté de l'Orangerie, qui nous permet de faire des activités en groupe séparés.

Ces 3 locaux sont des biens assurés par la MJC en complément de l'assurance de la Mairie.

Les municipalités de Rabastens et de Couffouleux mettent à disposition:

- des infrastructures (gymnases, terrains de sports..).

Les transports :

Suivant nos besoins, nous louons les bus chez « Alternative Tourisme ». Nous louons essentiellement un minibus 9 places.

Nous utilisons également, le minibus que la Mairie de Rabastens met à disposition des associations du territoire.

Nous avons aussi la possibilité d'utiliser les voitures personnelles des animateurs permanents. Les animateurs sont assurés par la MJC pour le transport des adhérents.

3- Moyens financiers et partenariats

a) Partenariat institutionnel

Nos partenaires sont la municipalité de Rabastens, la municipalité de Couffouleux, la Communauté d'Agglomération Graulhet-Gaillac, la Fédération Régionale, la Fédération Départementale des MJC, le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF, la DRJS, la MSA.

Par les dispositifs et les conventions dont nous dépendons, ce partenariat finance, appuie et oriente en partie le fonctionnement du secteur jeune de la MJC.

Un partenariat avec les établissements scolaires (écoles primaires, collèges) s'est construit depuis plusieurs années, avec des actions au sein du collège deux fois par semaine sur le temps méridien.

Ce partenariat permet également aux acteurs de terrain, dans le cadre de réunions de concertation ou d'information, d'échanger sur les pratiques, d'affiner la perception d'un public ou d'une problématique, de compléter ou coordonner les actions sur un même territoire, d'envisager de nouveaux projets.

b) Partenariat municipal et associatif

L'action jeunes souhaite travailler en étroite collaboration avec le tissu local (cinéma, bibliothèque, associations, mairies...).

Au niveau du département et de la région, nous nous appuyons, de par notre affiliation, sur le réseau des MJC. Ce partenariat nous permet de mener des projets d'envergure en mutualisant les énergies, les savoirs, les moyens (rencontres et échanges culturels, sportifs...), de bénéficier d'une ouverture sur d'autres publics, d'autres pratiques et de favoriser les échanges.

Nous travaillons en partenariat avec les associations locales et les Clubs d'activités de la MJC ainsi qu'avec d'autres MJC de la région : Gaillac, Saint Sulpice, ...

Nous effectuons des rencontres régulières avec ces MJC sur des sorties, des séjours, des rencontres inter-MJC.

Un partenariat pérenne s'est mis en place avec le centre de loisirs de Roquemaure-Grazac-Mezens. Nous avons le projet de mettre en place un autre partenariat avec le Bassin de l'Agglomération.

Notre but est que les jeunes partagent des activités communes avec d'autres jeunes, de leur permettre de se rencontrer et d'échanger.

Nos indicateurs :

- ➔ la moitié des jeunes ont échangés avec d'autres jeunes des différentes structures
- ➔ au moins une rencontre inter-centre par période scolaire est mise en place.

4- Moyens de communication

Nous communiquons sous forme de tracts, d'affiches, et /ou de courriers, à travers la presse locale et les bulletins municipaux.

Ces informations sont visibles à la MJC et aux collèges,

Nous allons également à la rencontre des jeunes (dans les rues, dans les associations, dans la cour du collège...).

Le site internet de la MJC permet l'accès à toutes les informations concernant l'action jeunes, son fonctionnement, les activités proposées, des photos de l'année..., et également d'imprimer directement les documents nécessaires à l'inscription.

Un compte facebook permet de garder un lien avec les jeunes et de leur diffuser plus rapidement l'information, les photos... .

Les groupes Whatsapp permettent uniquement de diffuser les informations relatives aux programmes d'activités, aux projets de l'action jeunes, et de faciliter les inscriptions.

Deux groupes sont bien distincts, l'un réservé aux parents, l'autre aux ados.



IX - SECURITE

- ❖ Le nombre d'animateurs encadrant une activité sera toujours conforme aux taux indiqués par le Ministère de la jeunesse et des sports.
- ❖ Les locaux répondent aux normes en vigueur.
- ❖ Les familles doivent avoir rempli un dossier d'inscription à jour avec la fiche sanitaire de leur enfant.
- ❖ Les sorties sont préparées et effectuées en connaissance du lieu : accessibilité et issue de secours, proximité de toilettes et points d'eau, possibilités d'appel (téléphone fixe, cabine téléphonique ou réseau permettant d'utiliser un mobile), prise en compte de la météo.
- ❖ Toutes les activités spécifiques seront encadrées par des personnes possédant un niveau de qualification reconnu par l'Etat.
- ❖ Les animateurs seront garants de la sécurité physique et affective des jeunes



X - EVALUATION

L'équipe d'animation est en permanence amenée à adapter et évaluer la portée de son action, son fonctionnement. Cela répond à la mise en œuvre d'une démarche cohérente et efficace au regard des objectifs fixés, d'autre part, à la prise en compte du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les actions portées par la structure. De plus, l'intérêt porté aux projets, l'évolution des comportements, le positionnement au sein du groupe, font partie des indicateurs permettant aux animateurs de proposer des projets adaptés à l'évolution des jeunes.

- Evaluation informelle:

Nous faisons un point régulièrement avec les jeunes afin d'avoir leur ressenti sur la journée passée.

- Evaluation formelle:

Elle contribue par ailleurs à entretenir un fonctionnement dynamique par un réajustement permanent des outils organisationnels et pédagogiques utilisés.

- Bilan de 18h00 à 18h30 chaque mercredi
- Bilan de 18h00 à 18h30 en fin de journée pendant les vacances
- Réunion d'équipe les jeudis matins

Voir évaluation Agglomération

